

Militantismes libertaire et féministe face aux violences sexuelles. Le cas de la gauche radicale de Göttingen.

Emeline Fourment

► **To cite this version:**

Emeline Fourment. Militantismes libertaire et féministe face aux violences sexuelles. Le cas de la gauche radicale de Göttingen.. Sociétés contemporaines, Presses de Sciences Po, 2017. halshs-01630820

HAL Id: halshs-01630820

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01630820>

Submitted on 17 Dec 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

**Militantismes libertaire et féministe face aux violences sexuelles. Le cas de
la gauche radicale de Göttingen.**

Émeline FOURMENT

Sciences Po Paris (CEE) / Centre Marc Bloch Berlin

emeline.fourment@gmail.com

Göttingen, ville universitaire de 120 000 habitant.e.s, constitue, depuis les années 1960, un foyer de la gauche radicale allemande. Alors que j'enquêtais sur le militantisme féministe qui y est développé, les entretiens effectués ainsi que les archives consultées ont fait apparaître de vifs débats politiques concernant quatre viols perpétrés par des militants sur des militantes entre 1989 et 2007.

Si elle est rarement mise en avant, la question des violences sexuelles se pose de manière récurrente dans les mouvements sociaux¹. Elle provoque de nombreux conflits et donne lieu à une production massive d'écrits militants, en particulier féministes. À l'exception de quelques travaux (Duriez, 2009 ; Eschle, 2015), la sociologie du militantisme s'est de son côté pourtant peu intéressée à ce phénomène, alors même qu'elle déploie un intérêt important pour les questions de genre et de sexualité (Dunézat 2004 ; Pagis, 2007 ; Fillieule, Roux, 2009), et pour la violence politique exercée lors de mobilisations (Fillieule, 2006 ; Sommier, 2008 ; Della Porta, 2010). Consacré à la lutte contre les violences sexuelles *internes* aux groupes militants, cet article fait se rejoindre ces deux types de questionnements : il aborde la question du genre et de la violence dans le militantisme à travers l'étude des normes de fonctionnement d'un groupe social et des savoirs qui leur sont attachés. Je considère ainsi les cas de dénonciation de violences sexuelles comme une entrée pour l'analyse de groupes militants. Cette analyse permet de révéler leurs dynamiques internes et, en particulier, les rapports de genre en leur sein.

La possibilité même que des violences sexuelles puissent être exercées par un militant contre une militante remet en cause l'identité progressiste du groupe et menace donc son existence. Deux chemins sont alors possibles pour assurer la cohésion : soit le groupe ignore la dénonciation des violences et refuse de croire la victime ; soit le groupe prend la victime au sérieux et décide d'agir contre ces violences. Dans le premier cas, la logique appliquée est celle de la tabouisation des violences sexuelles, souvent observées dans les groupes sociaux fermés tels que la famille ou des institutions de différentes natures (écoles, armée, entreprises, etc.) (Neunburger, 2001). Dans le second cas, on assiste à une reconnaissance de ces violences et à la volonté de lutter contre elles. La présence de militantes féministes s'avère alors essentielle : elles ne sont pas seulement à l'initiative des dénonciations – en accord avec les victimes, souvent elles-mêmes féministes –, elles interviennent aussi constamment dans les discussions de sorte que le groupe militant reconnaisse les violences sexuelles comme un problème politique révélateur du rapport de domination homme/femme² contre lequel il est nécessaire d'agir collectivement. C'est pourquoi je propose de suivre les débats provoqués par les dénonciations de violences sexuelles en me penchant sur les conditions de possibilité de l'action féministe (Achin, Naudier, 2013). Il s'agit alors d'examiner les résistances rencontrées par les féministes, ainsi que les ressources matérielles et cognitives (savoirs pratiques et théories féministes) qu'elles sont en mesure de mobiliser, ceci afin de comprendre les stratégies qu'elles développent pour imposer des méthodes d'action suite à une dénonciation de violence sexuelle.

La gauche radicale de Göttingen est particulièrement intéressante à étudier pour cette question car elle constitue tant un groupe social relativement fermé – qui tend donc à tabouiser les violences sexuelles – qu'un groupe militant qui politise le privé – ce qui offre un terreau propice à l'action féministe contre les violences sexuelles. Cette ambivalence est au cœur même de la façon dont les militant.e.s étudié.e.s se définissent comme formant une même *linke Szene* (milieu social de gauche³) opposée, tant par ses idéaux politiques que par son style de vie, au reste de la société

¹ Mes recherches ont jusqu'ici porté sur Göttingen, Berlin, les villes de la Ruhr, Montréal, Paris et Lyon. À Berlin, la question apparaît tant dans les milieux militants antifascistes, que dans les milieux *queer*, ou dans le mouvement des réfugié.e.s.

² À titre indicatif, selon une étude commandée par le ministère fédéral de la famille, des seniors, des femmes et de la jeunesse (Schöttle, Müller, 2004) une femme sur sept a été victime de violences sexuelles en Allemagne. Dans 49,3 % des cas, l'agresseur est l'ex-partenaire ou compagnon de la victime. Il lui est inconnu dans seuls 14,5 % des cas et est quasiment toujours un homme (plus de 99 % des cas).

³ L'emploi du terme n'est pas spécifique à Göttingen : on le retrouve dans toute la gauche radicale allemande.

allemande, laquelle est qualifiée de *bürgerlich* (bourgeoise). Concrètement, la *Szene* est constituée d'un ensemble de *Freiräume* (espaces libres⁴) : lieux culturels, politiques et/ou d'habitat régis par des règles et des exigences propres. Elle est un lieu de vie compris comme un espace protégé, un nouveau « chez soi », où chacun.e a la possibilité de s'épanouir. Comme cela est dit souvent : « Göttingen, c'est une bulle », une bulle où l'on vit au quotidien, où les relations militantes sont mêlées à des relations amicales, sexuelles et/ou amoureuses. Mais la *Szene* est aussi le lieu de la politique : les militant.e.s se soucient moins des élections allemandes que de leurs interactions et cherchent ainsi à créer une nouvelle forme de vivre ensemble qui réponde à leurs idéaux anticapitalistes, antifascistes, antiracistes et antisexistes. L'organisation du quotidien est le sujet de nombreuses discussions réflexives sur la mise en pratique des convictions politiques. En conséquence, les dénonciations de violences sexuelles font elles aussi l'objet de nombreuses discussions, et c'est bien là toute la spécificité du groupe fermé étudié.

Je me concentre ici sur quatre dénonciations de viols qui ont eu lieu à Göttingen en 1989, 1995 et 2007. Elles permettent de retracer, sur une vingtaine d'années, l'évolution des débats et de l'action féministe sur le sujet. Deux questions guident cet article : comment ces cas de violences sexuelles sont-ils politisés et quelles sont les stratégies d'action des féministes dans ces discussions ? En quoi ces stratégies et les méthodes proposées par les féministes sont-elles liées aux résistances rencontrées et aux ressources, notamment cognitives, dont elles disposent ?

Je m'intéresserai tout d'abord aux dénonciations de 1989 et 1995, en analysant tant les réactions opposées aux féministes que la façon dont celles-ci perfectionnent une stratégie de l'offensive dans cette même période. Puis, je me pencherai sur les stratégies féministes adoptées pendant les années 2000. Elles mettent en évidence un tournant, celui de l'offensive vers la pédagogie. Je montrerai ensuite en quoi ce tournant peut être lié à l'influence de la théorie *queer* sur le militantisme étudié.

Le terrain à Göttingen : quelques précisions

Les sources sur lesquelles je m'appuie ici ont été récoltées dans le cadre d'une recherche sur le militantisme féministe de Göttingen menée entre 2013 et 2014. Celle-ci a donné lieu à un travail ethnographique de cinq mois, répartis sur deux ans, durant lequel j'étais à la fois chercheuse et militante (l'accès au terrain a été conditionné par ce second statut). L'article repose avant tout sur des archives conservées dans le centre militant local. Pour le cas de 1989, elles prennent la forme de feuilles volantes tapées à la machine, photocopées et distribuées aux militant.e.s. Pour les cas suivants, les débats ont été relayés par le *Göttinger Drucksache (Gödrü)*. Créé en janvier 1991, ce journal est une feuille d'information hebdomadaire (mensuelle à partir des années 2000) qui relaie des textes envoyés par les militant.e.s (la rédaction n'intervient pas sur le contenu). Je dispose de moins d'archives pour le cas de 2007 car certains débats ont eu lieu sur internet et ont été supprimés depuis.

Les entretiens ont été effectués auprès de 24 militant.e.s (pro)féministes (20 femmes, 4 hommes). Les personnes interviewées sont des militant.e.s actifs qui ont commencé à militer soit fin 1980-début 1990, soit au cours des années 2000-2010 (on observe un vide générationnel à la fin des années 1990). Mes questions ont notamment porté sur les dénonciations d'agressions sexuelles. Le sujet a toujours été difficile à aborder, les personnes se sont souvent mises à parler plus bas, ou ont très vite coupé court à leur récit. Elles ont toujours évité de donner des noms, cherché à rester vagues dans leurs explications. Les femmes ont éprouvé plus de difficultés à en parler que les hommes, alors même qu'aucune des personnes interviewées n'avait été l'une des victimes. Ces dénonciations renvoyaient à des souvenirs trop difficiles à évoquer, à des périodes d'épuisement militant et de perte d'espoir quant à l'effectivité de l'action politique. Les hommes, eux-aussi, étaient gênés et

⁴ Ces espaces sont en partie hérités du mouvement autonome qui, pendant les années 1980, a été très présent à Göttingen.

ont cherché à se réfugier dans des considérations théoriques sur les rapports de genre. Force est de constater que même plusieurs années après les débats, le tabou sur les violences sexuelles et la peur de ternir l'image du groupe flottaient encore en entretien. Ces récits ont néanmoins permis de recouper les informations trouvées dans les archives, en particulier pour le cas de 2007.

La grande majorité des archives retrouvées ont été anonymisées par les auteur.e.s eux-mêmes. Les signatures choisies sont intéressantes pour l'analyse mais ne permettent pas de savoir qui sont exactement les militant.e.s étudié.e.s. Ce problème est général s'agissant des archives des militant.e.s libertaires, lequel.le.s sont surveillé.e.s par les services de renseignement et ont donc développé une culture du secret assez marquée. Cependant, j'ai pu constater sur le terrain que la plupart des militant.e.s de Göttingen sont ou ont été des étudiant.e.s en sciences sociales issu.e.s des classes moyennes ou favorisées. Göttingen est une ville universitaire, ce qui explique la prépondérance des étudiant.e.s dans le milieu militant.

Enfin, il est important de noter ici que, comme souvent lorsque l'on s'intéresse aux féministes (Staggenborg, 1998 ; Bereni, Revillard, 2012), celles de Göttingen sont moins organisées en groupes politiques qu'en réseaux informels d'interconnaissances, créés et maintenus par des rencontres autour d'un café, d'un film, d'un concert ou d'une conférence. Aussi, le terme « féministes » ne renvoie pas, dans cet article, à une organisation politique précise.

De 1989 à 1995 : développement d'une stratégie féministe offensive ; constance des oppositions

À partir des dénonciations de 1989 et 1995, cette première partie veut d'une part, caractériser les oppositions auxquelles les féministes sont confrontées lorsqu'elles dénoncent un viol et, d'autre part, comprendre l'action féministe en relation avec les ressources mobilisables par les militantes pour chaque cas. Ainsi, l'on constatera que les prises de parti en faveur de l'agresseur⁵ cherchent à dépolitiser les violences sexuelles, mécanisme auquel les féministes s'opposent en adoptant une stratégie de publicisation offensive des violences.

La dénonciation de 1989 : échec féministe et reconfiguration du militantisme

La dénonciation de 1989 concerne un viol qui a été commis par un militant contre une militante, tous deux actifs au centre autonome, lieu central de l'activité militante locale. Le viol a conduit à la publication de deux récits : celui de l'agresseur en personne, Klaus, qui emploie le pronom « je » ; et celui de la victime, rapporté à la troisième personne par le groupe de militantes féministes qui la soutient et veut garantir son anonymat. Alors que le premier décrit le déroulement de la soirée en détails sur soixante-deux lignes, sans respecter l'anonymat de la victime – en témoignent des censures au feutre noir –, cette dernière n'en a accordé que vingt. Cette différence formelle reflète déjà une asymétrie de ressources : d'une part, à cause de la honte qui pèse sur le viol, il est beaucoup moins facile pour la victime que pour l'agresseur d'en parler ; d'autre part, la prégnance des mythes sur le viol expose la victime à une remise en cause de son expérience, du fait de la publication de son récit. Sur ce dernier point, on note aussi que le texte

⁵ D'un point de vue juridique, il faudrait ici parler d'agresseur présumé, étant donné que ces hommes n'ont pas été jugés. Ceci alourdirait cependant la lecture. Par ailleurs, comme en témoignent les débats juridiques à ce sujet, les violences sexuelles constituent un cas limite de l'administration de la preuve (Goedelt, 2010). Par manque de preuve, la justice ne peut pas toujours trancher sur le fait qu'il y ait eu, ou non, agression.

de la victime est construit sur le mode de la défensive : il justifie sur une dizaine de lignes qu'elle ait accepté d'aller en soirée avec Klaus dans un club de la ville, répondant d'emblée ou anticipant des attaques qui suggéreraient qu'elle ait provoqué le viol. Le violeur, quant à lui, a bâti son récit sur le mode de l'autocritique. Il explique réaliser, au moment où il écrit, qu'il a été un « salaud » au comportement « dégueulasse » et « *Schwanzfixiert* » (« bitocentré »). Il reconnaît qu'il y ait pu avoir viol : « [Elle] se sent violée par moi, ce que je peux concevoir et comprendre pour elle, – ce que j'essaie de considérer ». Cette attitude, si elle aurait dû couper court aux discussions cherchant à déterminer si oui ou non il y a eu viol, est cependant ambiguë : le choix des termes « se sentir violée », l'insistance sur le « pour elle », subjectivise l'expérience et sous-entend donc que Klaus n'avait pas l'intention de violer, alors inconscient de ce qu'il faisait. Or, ceci est important pour le débat politique qui a suivi cette dénonciation. Si Klaus n'accorde que vingt lignes (en plus des soixante-deux) à l'aspect politique de ce viol, en expliquant faire un travail sur lui-même dans un groupe de parole non mixte d'hommes, le texte de la victime, lui, défend sur trente-cinq lignes une politisation plus générale des faits, en critiquant de manière acerbe des militant.e.s de Göttingen. Il exige à la fois du violeur et de la *Szene* de se remettre en question et de « se pencher sur le sexisme quotidien et totalement "normal" des mecs de la *Szene* qui, trop souvent, estiment que cela ne leur est pas nécessaire ». À terme, une exclusion de Klaus des espaces de gauche est exigée pour contrer une auto-exclusion de la victime. Or, c'est justement cette revendication qui fait l'objet d'un âpre débat et divise les militant.e.s en deux groupes : ceux et celles qui soutiennent le violeur contre l'exclusion, et les autres.

« Il y a eu une énorme discussion là-dessus, et quand je dis énorme, je veux vraiment dire euh... il y avait... 150 personnes en réunion.... Euh... peut-être pas tout à fait, mais 100 certainement. [...] Et la seule chose qui comptait, c'était : est-ce que le mec doit être flanqué dehors ou non ? Et hum... oui. Personnellement, pour moi, clairement, euh... on devait aussi soi-même marquer une différence... ou...hum... c'est ça. Il ne pouvait plus, non plus, vivre dans notre coloc. Et euh... oui. La... la plupart des hommes qui le soutenaient ne sont de toute façon plus mes amis et hum... aussi... enfin, le mec de toute façon pas. (Martine, 49 ans, travailleuse sociale, militante féministe et antifasciste très active durant les années 1980-1990, moins impliquée au moment de l'enquête)

Le fait que le débat se cristallise sur la question de l'exclusion témoigne d'un refus de reconnaître les violences sexuelles comme une expression de la domination masculine, et donc, comme un problème politique. Prendre la décision d'exclure un violeur des espaces fréquentés par la victime est une façon de reconnaître l'existence d'un rapport de domination homme/femme et d'essayer de le renverser en privilégiant la présence de la victime à celle du violeur (Duriez, 2009). *A contrario*, ne pas le faire, au motif que le violeur n'avait pas l'intention de violer, participe d'une individualisation du cas alors détaché de toute prise en compte des rapports sociaux. La dénonciation de 1989 s'est traduite par une défaite féministe, Klaus n'ayant jamais été exclu. Elle a cependant mobilisé une centaine de personnes et reconfiguré le militantisme local : le centre autonome s'est transformé en un « désert », selon les mots de Martine, et la majorité des femmes qui militaient en mixité ont alors choisi de ne plus militer qu'avec des femmes, au sein du squat non mixte femmes/lesbiennes⁶ de la ville. Le cas de 1989 marque aussi un nouveau départ pour la lutte contre les violences sexuelles dans la gauche radicale. Il amène les militantes à s'organiser en créant en 1990 une « assemblée plénière de femmes », lors de laquelle des règles à adopter en cas de futures violences sexuelles sont discutées. Les différentes prises de position qui en résultent dessinent la stratégie d'action qui sera à l'œuvre à l'avenir, et ce dans toute l'Allemagne.

⁶ Les militantes précisent alors que leurs groupes sont « femmes/lesbiennes » pour rendre visible la présence de lesbiennes dans le mouvement.

Le développement d'un concept féministe d'action au début des années 1990 : le *Definitionsrecht* (droit de définition)

Le cas de 1989 s'inscrit en réalité dans un contexte plus large d'organisation de la lutte féministe contre les violences sexuelles dans les milieux autonomes allemands. Les archives berlinoises⁷ détiennent plusieurs textes et brochures, diffusés à l'échelle fédérale à partir de 1987, qui retracent la façon dont d'autres dénonciations ont été discutées dans plusieurs villes d'Allemagne de l'Ouest⁸. Ces expériences similaires ont amené les féministes concernées à échanger et à développer une stratégie d'action commune dont le but premier est de protéger la victime.

La perspective alors développée est semblable à celle des associations de lutte contre les violences faites aux femmes, mais est aussi fortement attachée aux groupes dans lesquels elle se déploie : des milieux militants dont l'antiétatisme rend inenvisageable un recours à la police ou à la justice. Le principal objectif des féministes autonomes est alors de contrer la logique patriarcale qui fait qu'une victime de viol n'est pas crue, alors que l'agresseur est spontanément défendu, d'autant plus s'il est un camarade ou un ami connu de tou.te.s. Il s'agit donc d'inverser ce rapport de force en se plaçant dans la perspective de la victime. Les militantes partent du constat que la grande majorité des viols sont commis par des hommes contre des femmes et ne sont pas dénoncés ; prenant acte de cette occurrence statistique, elles jugent nécessaire de ne jamais remettre en cause la parole des femmes. En pratique, la victime a raconté ce qui s'est passé aux personnes qui se sont rassemblées autour d'elle pour la soutenir. Mais il n'est pas exigé qu'elle en publie une description, car quoi qu'il arrive, le récit ne correspondra pas à l'image dominante de ce qu'est un viol et sera donc mis en doute. À partir de là, les féministes autonomes allemandes développent le concept de *Definitionsrecht* (droit de définition), introduit à Göttingen en 1995 par ces mots :

« Il ne peut y avoir de définition générale du concept [de viol] parce que le ressenti personnel de ce qui est de la violence ou un viol, ne peut pas être uniformisé. C'est chaque femme/lesbienne qui doit déterminer où et quand les limites ont été dépassées. (*Die lila hilfe Frauen/Lesben, Gödrü*, 3 mars 1995) (*La lila hilfe Femmes/Lesbiennes est un groupe non-mixte de femmes du collectif féministe plus largebunte/lila hilfe*)

La focalisation des militantes sur la définition des violences sexuelles est liée au fait qu'elles ne veulent pas mener de débats portant sur le vécu des victimes, mais aussi à leur positionnement critique vis-à-vis de l'espace judiciaire. La définition des violences sexuelles par le §177 du code pénal allemand était, jusqu'à la réforme adoptée le 7 juillet 2016, l'une des plus restreinte et controversée d'Europe en ce qu'elle ne considérait pas le non-consentement comme un critère suffisant à la définition d'une violence sexuelle (celui-ci devait être accompagné d'autres violences, de menaces de mort ou d'une situation dans laquelle la victime ne pouvait se défendre⁹). Avant la réforme de 1997, elle ne reconnaissait pas le viol conjugal. Cette définition rendait la charge de la preuve encore plus difficile qu'elle ne l'est déjà lorsque que le non-consentement est reconnu pénalement : la victime devait prouver non seulement le non-consentement, mais aussi l'impossibilité de se défendre.

Le *Definitionsrecht* constitue l'exact opposé du §177. Selon ce principe, sont agresseurs ceux qui sont dénoncés comme tels par leur(s) victime(s) sans qu'aucune preuve ne soit nécessaire. Il s'agit d'un outil d'action créé pour ces

⁷ On les retrouve dans plusieurs classeurs conservés aux archives du *Papiertiger*.

⁸ On compte de nombreuses dénonciations à partir de la fin des années 1980 à Berlin, Hambourg, Bielefeld, Duisbourg et Cologne pour ne citer que les plus importantes.

⁹ La réforme adoptée le 7 juillet 2016 reconnaît désormais les actes sexuels exercés contre la « volonté manifeste » d'un.e tiers comme des violences sexuelles.

dernières, alors que l'on reproche au système judiciaire de prendre le parti des agresseurs. Les militantes remettent en effet en cause le principe d'objectivité de la justice, considérant qu'il n'est pas possible d'être neutre dans une société patriarcale où les victimes ne sont jamais crues. Toute définition objective du viol est donc refusée. Cette absence de définition des violences est cependant, dès le départ, contestée par certaines femmes à Göttingen. En témoignent les positions publiées par l'Assemblée plénière des femmes de 1990 : tandis que l'une d'elle défend les principes du *Definitionsrecht*, une autre propose une définition précise du viol. Il est toutefois intéressant de noter que cette dernière position accorde le droit à la victime de « punir » le violeur, affirmant que « la femme [...] peut aller, avec d'autres, chez lui, lui casser la gueule, l'escroquer, le rappeler à l'ordre, taguer quelque chose, etc. Elle n'a besoin de se justifier de rien et devant personne, le mec doit se justifier, pas elle. » L'autre position défend quant à elle le seul principe de l'exclusion, qui est conçu comme un principe de prévention, et non de punition. Chacune revendique ainsi une certaine radicalité, soit dans le choix de l'action directe, soit par la critique du système pénal et judiciaire tel qu'il est perçu. Les deux montrent que, dans le raisonnement des militantes, fixer une définition est fondamentalement lié à la volonté de conclure (ou non) à la culpabilité de l'agresseur ; cette culpabilité entraînant nécessairement l'administration d'une peine. *A contrario*, refuser de définir les violences sexuelles, c'est laisser de côté les questions de culpabilité et de peine judiciaire. Si ce débat féministe n'a jamais complètement disparu, le *Definitionsrecht* est un outil largement diffusé et utilisé dans les milieux autonomes allemands dès le début des années 1990. Lors de la dénonciation de 1995, il est défendu par une majorité des féministes de la gauche radicale de Göttingen.

La dénonciation de 1995 : première mise en pratique du *Definitionsrecht*

En 1995 – alors que deux nouveaux viols sont dénoncés par un tag sur la maison habitée par les hommes accusés –, les féministes autonomes disposent d'un outil d'action, le *Definitionsrecht*, et de réseaux militants extérieurs à Göttingen potentiellement activables. Le fait que l'un des violeurs soit membre de l'Antifa M, un groupe antifasciste à l'époque très important à échelle fédérale, déprovincialise d'autant plus ce cas.

Le débat qui a suivi la dénonciation a donné lieu à la publication de 24 contributions dans le *Gödrü* (journal militant local). Ce n'est qu'avec la première publication de la *lila hilfe Frauen/Lesben* (groupe non mixte féministe) intitulée « Ça suffit, bande de connards ! » et publiée le 3 mars 1995, que l'on comprend que le débat a été mené de façon informelle dans les espaces de la gauche radicale pendant un mois. Le ton du texte est sec, accusateur envers la *Szene* et témoigne d'une certaine colère. La *lila hilfe* le présente comme une réponse aux rumeurs qui se sont répandues en février, et aux tentatives des hommes accusés de viol de retrouver les personnes qui ont tagué leur maison. On y apprend que les deux victimes se sentent menacées par leurs agresseurs respectifs et ont demandé le soutien de la *lila hilfe*, seul groupe auquel elles acceptent de parler et qui les représente dans le débat. Le texte publie, en majuscules, les prénoms, noms et âges des violeurs pour « protéger les victimes » et « mettre en garde les femmes/lesbiennes qui les fréquentent ». La façon dont cette divulgation d'informations est amenée dans le texte montre que ce dernier est compris comme un moyen d'action radical pour stopper net l'action des violeurs. Comme en 1989, une stratégie offensive est adoptée. De même, on retrouve une dissymétrie de ressources entre victimes et agresseurs : si les premières refusent de donner des détails, les seconds répandent exhaustivement leurs versions. Ce n'est d'ailleurs pas aux hommes accusés de viol qu'il est demandé de se justifier, mais aux victimes, soupçonnées de mensonge, ce qui est immédiatement dénoncé :

« Car Theo n'a besoin de donner que sa version et déjà on le croit, et la femme est affichée comme diffamatrice. Vous y êtes arrivés ! Elle est à nouveau toute petite, toute nue, exactement telle qu'elle l'était après le viol. D'où pensez-vous tirer

le droit de vouloir juger une femme et son expérience de viol ? Pourquoi voulez-vous toujours en savoir plus, creuser plus profond ? Que voulez-vous atteindre ? » (Texte signé d' « une femme concernée », *Gödrü*, 24 mars 1995)

Les débats témoignent à nouveau d'un refus de reconnaître les violences sexuelles comme l'expression d'un rapport de domination homme/femme, cette fois étroitement lié à l'invocation du modèle judiciaire *bürgerlich* par les défenseur.e.s de l'agresseur. La façon dont l'Antifa M décide de se positionner vis-à-vis de son membre accusé en est emblématique. Au cours de l'année 1995, ses militant.e.s sont soumis à des pressions de plusieurs groupes féministes extérieurs à Göttingen qui exigent une prise de position. Ils décident alors d'organiser un simulacre de procès : aux femmes a été donné un rôle de juge et la tâche d'examiner les différentes pièces du dossier ; quant aux hommes, ils se sont réunis pour discuter de leur place en tant qu'hommes dans le patriarcat. Les femmes ont ainsi produit une définition du viol sur laquelle elles se sont basées pour rendre un jugement, lequel déclarait qu'il n'y avait pas eu viol. Et ce, en n'ayant considéré que les propos de l'homme accusé :

« Après l'échec des tentatives de certaines camarades d'obtenir une conversation avec la femme concernée, les femmes de l'Antifa Autonome (M) ont décidé de ne s'appuyer que sur la version de l'agresseur, bien que nous soyons conscientes que sa perspective ne puisse rendre compte que de sa perception propre. Selon la description de l'accusé, les femmes de l'Antifa Autonome (M) considèrent son comportement comme ne relevant pas d'un viol. En raison du souhait de la personne concernée, nous renonçons ici à restituer la version de l'agresseur. À nos yeux, il s'agit surtout d'un comportement extrêmement critiquable et sexiste dans le cadre d'une relation empreinte d'une répartition typique des rôles. [...] Nous sommes conscients que notre démarche n'est pas incontestable, surtout du fait du manque de la version de la personne concernée [comprendre, « la victime »] elle-même. (Déclaration publique de l'Antifa Autonome (M), à propos de l'accusation de viol contre un camarade, *Gödrü*, 17 novembre 1995)

Le vocabulaire juridique employé, ainsi que la fixation d'une définition du viol permettent ici à l'Antifa M de se présenter comme objective. En parallèle, on retrouve dans ce processus un usage politique de la « forme du procès » (Codaccioni, Puccio-Den, Roussel, 2015), qui veut contrer les logiques individualisantes de la justice, en faisant intervenir la prise en compte du rapport de domination homme/femme dans l'organisation du tribunal. Néanmoins, la politisation féministe du procès s'arrête là : le fait que le rapport de domination homme/femme joue en faveur de la crédibilité de l'homme accusé n'est non seulement pas prise en compte, mais même renforcé puisque que la victime n'a pas été entendue et, qui plus est, a été rendue responsable de ce manque. Le 12 janvier 1996, suite à de nouvelles pressions extérieures, le groupe publie une deuxième décision dans laquelle il déclare avoir finalement changé d'avis et s'être décidé à exclure le violeur.

Tant en 1989 qu'en 1995, les féministes choisissent donc l'offensive publique dans leur action contre les violeurs. Il en résulte des débats qui engagent de nombreux.e.s militant.e.s, que ce soit lors de grandes réunions ou par articles interposés. Dans les deux cas, les réactions adverses témoignent des mêmes mécanismes : dissymétrie de ressources entre victime et agresseur, remise en cause de la parole de la victime, refus de reconnaître les violences sexuelles comme un problème politique, et donc comme une expression de rapports de domination, individualisation des cas. Néanmoins, dans l'offensive qu'elles mènent, les féministes s'appuient en 1995 sur des réseaux féministes extérieurs à la ville et sur un outil, le *Definitionsrecht*. Le premier élément, surtout, joue alors en leur faveur. Le *Definitionsrecht* pour sa part plutôt déplacé le débat sur la question de la justice : les militant.e.s qui ne soutiennent pas la victime revendiquent le recours au modèle judiciaire institutionnel, les autres en font une critique acerbe. Les premiers jouent de la légitimité dont la procédure judiciaire bénéficie pour se présenter comme rationnels, créant un contraste avec la *lila*

hilfe dont l'action apparaît alors comme irrationnelle et irréfléchie. Or, à partir des années 2000, il est intéressant d'observer le tournant opéré dans les stratégies d'action féministes. Ce tournant les amène à mettre la rationalité et l'objectivité de leur côté, tout en maintenant leur critique de la justice.

Les années 2000 : changement de stratégie féministe / changement de cadre interprétatif ?

La fin des années 1990 est un moment de transformation du féminisme à Göttingen : la plupart des militantes présentes depuis la fin des années 1980 finissent leurs études et quittent peu à peu la ville où il est difficile de trouver du travail ; le renouvellement générationnel n'est quant à lui pas assuré, ce qui entraîne la disparition des structures non-mixtes femmes/lesbiennes. En parallèle, au début des années 2000, un groupe *queer*-féministe mixte est créé à l'université et rassemble plusieurs étudiant.e.s du nouveau cursus d'études de genre. Apparaît alors une nouvelle génération de militant.e.s féministes qui, comme ses prédécesseuses, se mobilise contre les violences sexuelles dans la gauche radicale, mais qui privilégie la pédagogie plutôt que l'offensive dans sa défense des victimes.

Des ressources mobilisables diverses

Si les féministes ayant commencé à militer au début des années 2000 racontent toutes avoir eu l'impression de devoir « partir de zéro » du fait de la quasi-absence de contacts avec la génération précédente, elles ont en réalité pu mobiliser de nombreuses ressources lors des dénonciations de viols. Il peut suffire d'un seul contact avec la génération précédente pour qu'une transmission de savoirs ait lieu. C'est ainsi que le *Definitionsrecht*, dès lors appelé *Definitionsmacht* (pouvoir de définition, un pouvoir étant plus difficile à retirer qu'un droit), est réintroduit lors d'une dénonciation en 2005, grâce à deux jeunes militantes. Celles-ci ont fait un stage dans le centre d'accueil pour les femmes victimes de violences, le *Frauennotruf*, où l'on peut encore rencontrer des anciennes militantes. Elles sont ainsi devenues dépositaires d'une mémoire féministe locale, ce qui a fait d'elles des expertes de l'action féministe en cas de dénonciation :

« En gros, c'était comme ça : quand quelque chose [une dénonciation] se passait dans la *Szene* de gauche radicale, alors c'était toujours : "Demande à Chloé !" Ou bien : "Demande donc à Léa !" [soupir] Et donc, on était toujours celles qui... ont donné des conférences, ou organisé des workshops, ou qui ont parlé du *Definitionsmacht* [...] En fait, il y a dix ans, c'était la première fois qu'on commençait de nouveau à établir le truc dans la *Szene* de gauche. Ça avait déjà été imposé durant les années 1990 et puis... c'était tout d'un coup plus présent [long soupir] » (Chloé, 32 ans, doctorante, militante féministe et antifasciste)

À cette transmission de savoirs militants locaux s'ajoutent par ailleurs des rencontres féministes fédérales ainsi qu'un ensemble de textes et de brochures sur les violences sexuelles, désormais accessibles sur internet. Suivant leur cursus en études de genre, ces nouvelles militantes bénéficient aussi par ce biais d'une transmission d'outils d'analyse des rapports de genre. Leur démarche n'est donc pas la même que celle de leurs aînées : l'ensemble des savoirs disponibles leur donne la possibilité de « se former » avant d'agir alors que leurs prédécesseuses se sont formées en agissant. Pour autant, qui dit transmission des savoirs, ne dit pas reproduction telle quelle des actions des féministes des années 1990. Au contraire, les nouvelles militantes se sont réappropriées les anciennes méthodes pour agir

différemment.

Le cas de 2007 : pédagogie et dépersonnalisation

Alors que les réactions d'opposition qui ont suivi la dénonciation du cas de 2007 ne sont pas très différentes de celles de 1989, celui-ci marque un tournant dans la stratégie adoptée par les féministes. À nouveau, leur but est d'exclure le violeur, cette fois-ci d'un bar militant (la demande n'a jamais abouti). Encore une fois, la parole de la victime a été remise en question et la reconnaissance des violences sexuelles refusée. Cependant, un fait marquant du débat a été la publication en ligne, par le collectif gérant le bar, d'une lettre que lui avait adressée un groupe de féministes¹⁰. Cette publication a été jugée scandaleuse par ces dernières car contrairement à ce qui avait été fait en 1989 et 1995, elles avaient choisi de mener le débat au sein d'un comité restreint pour épargner une exposition trop importante à la victime. Ce choix de ne pas mener le débat au grand jour s'est accompagné d'une volonté de dépersonnalisation de la discussion. Il en a résulté une stratégie particulière de publicisation : quatre textes féministes paraissent dans le *Gödru* ; ils répondent tous indirectement aux attaques de l'opposition, de façon dépersonnalisée et théorique.

Le premier, par exemple, est une republication d'un texte du « groupe antisexiste de Berlin », paru en deux parties, les 29 septembre et 5 octobre 2007. Ses auteures y exposent leur analyse théorique des violences sexuelles, font un bilan de leurs expériences, décrivent les méthodes qu'elles ont utilisées, les types de réactions auxquels elles ont été confrontées, et ce qu'elles préconisent. Par ailleurs, elles expliquent pourquoi elles font le choix d'utiliser le concept de *Definitionsmacht* en parlant de la production académique féministe sur les « mythes sur le viol » (Schwendiger, 1974 ; Brownmiller, 1975). De façon générale, tous ces textes publiés dans le *Gödru* font référence, explicitement ou implicitement, à d'autres documents préexistants (brochure publiée par un groupe allemand, blogs états-uniens, recherches scientifiques). Plus important encore que ces références, c'est le ton pédagogique utilisé qui frappe. Les textes publiés sont longs et décomposent le raisonnement de leurs auteur.e.s sans s'attaquer à une personne en particulier. L'un d'eux explique les méthodes à adopter en cas de dénonciation de viol, étape par étape, en conseillant de se poser les questions suivantes :

« Tout le monde veut-il et peut-il participer à la discussion ? Tous les présent.e.s se sentent-ils/elles assez fort.e.s et en confiance pour discuter du cas ? Y a-t-il assez de temps pour le faire ? Les femmes du groupe veulent-elles d'abord discuter du cas entre elles ? Y a-t-il des savoirs de base que quelqu'un.e aimerait d'abord apporter ? » (« Quelques points essentiels sur la façon de gérer les cas de violence sexuelle dans les groupes politiques and Co. », *Gödru*, non signé, 2 novembre 2007)

Un autre fait de même en formalisant la définition de ce qu'est un groupe de soutien :

« Le groupe de soutien est le cercle de personnes qui formule et applique la définition [de l'agression] et les besoins de la personne concernée, dans le cas où elle ne peut ou ne veut pas le faire elle-même. La formulation de requêtes auprès du cercle de connaissances de l'agresseur est un élément central du travail pratique de soutien. Leur contenu est dépendant à 100 % des besoins de la personne concernée. (« Sexism sucks immer noch... », non signé, *Gödru*, 14 mars 2008)

¹⁰

Malgré mes recherches, je n'ai jamais retrouvé cette lettre. Ni dans les archives internet, ni auprès de militant.e.s.

Ces articles prennent donc la forme de « fiches techniques » présentant les méthodes développées par des féministes allemandes à la suite de dénonciations de viols dans la gauche radicale. Le ton pédagogique permet aux militantes de se présenter comme expertes et de se placer dans une position d'autorité en droit de définir des « savoirs de base », lesquels désignent la production théorique féministe sur les violences sexuelles et soutiennent le *Definitionsmacht*. Le but est d'imposer la prise en compte du rapport de domination homme/femme comme seul cadre d'analyse légitime, et par là, de justifier l'action des militantes. Ceci se retrouve par ailleurs dans les propos des personnes qui ont pris l'habitude de fournir ce travail de soutien :

« Certain.es pensent : " Y a une agression sexualisée là, le puissant groupe de soutien féministe arrive et force l'agresseur à partir." Non. Il y a beaucoup plus d'étapes. D'abord, on regarde avec la personne concernée, comment elle va et on lui ménage un espace pour elle. Ensuite, on regarde comment ça va et maintenant : est-ce qu'il faut vraiment communiquer dessus ou pas ? Et... Il y a vraiment beaucoup d'étapes. » (Julien, 34 ans, salarié d'une ONG, militant proféministe)

On voit bien l'intérêt de jouer la carte de l'« expertise » pour désamorcer les arguments et les peurs des contradicteurs : en fixant et présentant calmement leurs méthodes, les féministes vont contre leur image « d'énervées » (ce qui ne signifie pas qu'elles y échappent, ceci ne dépendant pas uniquement d'elles-mêmes, mais aussi de la légitimité que l'on veut bien leur accorder).

Ce passage de l'offensive à la pédagogie interpelle tout particulièrement. Si, entre 1989 et 1995, on observe bien une évolution de stratégie avec la création et l'utilisation du concept de *Definitionsrecht*, la forme et le ton des textes féministes sont quasiment identiques dans les deux cas : ils sont concis, accusent, nomment, dénoncent, laissent place à la colère, ont largement recours au langage familier. En cela, ils tranchent tout à fait avec la volonté des militantes des années 2000 d'adopter un ton pédagogique et de publiciser les cas de façon dépersonnalisée. Quelles sont alors les raisons de ce changement ?

L'hypothèse de l'influence du champ académique féministe

Les jeunes féministes de Göttingen disposent d'un savoir académique provenant de leur cursus d'études de genre créé au début des années 2000, et que beaucoup fréquentent. Je considère ici l'hypothèse d'une influence diffuse des savoirs transmis à l'université sur les choix d'actions opérés par les militantes. Il se trouve en effet que le changement de stratégie pendant les années 2000 correspond aussi au moment où les militantes actives se revendiquent de la théorie *queer*.

Un changement majeur de paradigme : du matérialisme à la théorie *queer*

L'opposition récurrente entre la théorie féministe matérialiste¹¹ et la théorie *queer* permet de nourrir la présente analyse. Si elle critique nombre de ses présupposés, la théorie matérialiste s'inscrit clairement dans la lignée de la pensée marxiste. Elle est élaborée dans un contexte militant postsoixante-huitard, à un moment où la lutte pour

¹¹ Si les féministes de Göttingen se disent *queer*-féministes à partir des années 2000, les plus anciennes ne se disent pas matérialistes mais simplement féministes, tout en insistant sur le fait qu'elles sont des femmes ou des lesbiennes, et qu'elles ne sont pas essentialistes. En Allemagne, seules les féministes marxistes se disent matérialistes. J'appose donc ici une catégorie française sur un terrain allemand. Celle-ci me semble la plus à même de rendre compte de ce que j'ai pu y observer.

l'émancipation des femmes est considérée comme secondaire par rapport à la lutte de classe, ce qui délégitime l'existence d'un mouvement des femmes autonome du mouvement ouvrier. Tout l'enjeu théorique féministe réside donc dans la démonstration de l'existence d'une oppression spécifiquement subie par les femmes, indépendamment de toute considération sur la classe. La catégorie « femmes » est ainsi homogénéisée et comprise comme un lieu d'investissement politique : le « nous, les femmes » constitue le sujet politique de la lutte féministe des années 1960 au début des années 1990 en Allemagne.

La théorie *queer* relève d'une approche poststructuraliste. Elle apparaît entre la fin des années 1980 et le début des années 1990, aux États-Unis, avec notamment les écrits de Butler et de de Lauretis. Elles considèrent le genre comme un système politique qui produit la binarité des catégories de sexes « femme » et « homme ». Il s'agit d'une approche déconstructiviste des catégories de sexe qui suppose l'abandon de la catégorie homogène « femme » comme sujet de la lutte féministe et la mise en avant des multiples sujets/identités complexes et indéterminés. Elle permet ainsi de penser et de rendre visible l'existence des personnes qui ne se reconnaissent pas dans le sexe et/ou l'identité de genre qui leur ont été assignés à la naissance et/ou via leur socialisation.

En Allemagne, les écrits *queer* sont très vite lus, traduits et discutés (Putschert, 2008). L'ouvrage *Trouble dans le genre* de Butler (1990), traduit en 1991, s'avère d'une influence majeure et provoque un vif débat académique (Möser, 2013). Au fur et à mesure, au cours des années 1990, la perspective poststructuraliste s'impose dans les études féministes allemandes. Ses représentantes bénéficient d'un contexte historique favorable, le corpus théorique marxiste étant discrédité à la suite de la chute du mur de Berlin et la réunification allemande. Elles se démarquent activement du mouvement féministe des années 1960-1980 et militent pour l'institutionnalisation des études féministes et de genre (Möser, 2013 :159). Aussi, c'est la théorie *queer* qui domine dans les départements d'études de genre, ainsi que dans les cursus qu'ils proposent. Or, ceci est directement observable à Göttingen, où les théories poststructuralistes commencent à être enseignées à la fin des années 1990. Toutes les militantes que j'ai interviewées et qui ont commencé à militer durant les années 2000 se disent « *queer*-féministes » et citent Butler comme l'ouvrage féministe de référence. Quand elles ne suivent pas de cours d'études de genre, ce sont leurs amies qui les poussent à lire les textes qu'elles ont découverts, ou à leur en rapporter le contenu. Lorsqu'en entretien, je demandais à parler explicitement de théorie, presque toutes commençaient par la question de la déconstruction des catégories femme/homme. Or, ceci me semble jouer un rôle essentiel pour les choix d'actions de ces féministes sur la question des violences sexuelles¹².

L'influence de la théorie *queer* sur la lutte contre les violences sexuelles : la perte d'un ennemi

Des années 1970 à la fin des années 1990, le militantisme féministe de Göttingen repose sur l'investissement politique de la catégorie « femmes ». Le mouvement est organisé en non-mixité femmes/lesbiennes stricte et dispose de ses lieux propres : une librairie, des colocations, un squat qui fait office de centre culturel et politique, une pièce au centre autonome et divers moments réservés aux femmes et lesbiennes dans les *linke Freiräume* (espace libre de gauche) mixtes. Dans les journaux écrits alors, tout comme dans les entretiens que j'ai effectué avec des militantes actives à l'époque, c'est un cadre d'interprétation binaire femme/homme qui ressort. Les violences faites aux femmes sont alors théorisées comme le terrain de bataille le plus illustratif du combat féministe, dans lequel les hommes sont le

¹² Il est important de noter que contrairement à ce que décrit Laure Bereni (2012) pour les étudiantes et chercheuses féministes françaises de la même génération, les jeunes militantes allemandes de Göttingen n'ont pas lu les auteures de la deuxième vague (et donc les matérialistes).

Tätergeschlecht (sexe agresseur). Ceci est d'autant plus fort que le mouvement féministe de l'époque est dominé par le lesbianisme politique. Or, cette analyse de la société permet plus facilement de désigner un ennemi politique concret. Cet extrait d'un article intitulé « Lesbianisme = féminisme radical ! » publié durant l'été 1986 dans le journal féministe local de l'époque, *Azade*, en donne un aperçu :

« L'ennemi plus ou moins déclaré du mouvement des femmes est le patriarcat. Le patriarcat est un système d'oppression de la femme dans l'intérêt de la préservation et de l'affirmation de la supériorité masculine. Pour ne pas s'ensabler dans la demi-vérité du type "tout est de la faute de la société", il est nécessaire de reconnaître que l'homme en lui-même, l'homme dans la rue, l'homme au travail, l'homme dans mon parti, dans ma coloc et qui, dans des circonstances saines, est aussi dans mon lit, est mon ennemi. » (Sanke, 1986)

Tandis que les hommes sont désignés comme des ennemis politiques, les femmes, elles, sont rassemblées par le vécu d'une même oppression et donc alliées, ou « sœurs ». Ceci apparaît par exemple dans le débat autour des viols de 1995 : les contributions féministes sont souvent signées par « un homme » ou « une femme », parfois avec des informations supplémentaires. En parlant « en tant que », les militant.e.s cherchent à se situer sur l'axe de domination homme/femme, ce qui participe d'un mécanisme de légitimation : il est considéré que personne n'est mieux placé qu'une femme pour parler des violences sexuelles puisqu'elle en est la première victime potentielle. L'idée que les femmes ne peuvent être sexistes se retrouve dans le fait qu'aucun conflit direct n'est engagé avec les femmes qui soutiennent les agresseurs. En réponse, les féministes préfèrent faire des appels impersonnels à la solidarité entre femmes. Il est très clair que le « Nous les femmes » est une identité construite par le mouvement féministe d'alors qui, si elle repose sur une réalité sociale, doit tout de même être réaffirmée en permanence pour être opérante en pratique. Or, ce vocable est parfaitement absent des discours tenus par les militantes des années 2000 : on ne trouve aucun appel à la solidarité entre femmes ni aucun texte désignant les hommes comme des ennemis politiques. De fait, une compréhension déconstructiviste des catégories de sexe interdit de faire des hommes des ennemis politiques de même qu'elle interdit de faire des femmes des sœurs. Les hommes sont inclus dans les nouveaux groupes féministes créés et les militantes des années 2000 expliquent que l'idée de les exclure ne les a pas même effleurées¹³.

En parallèle, ces nouvelles militantes mobilisent tout de même le concept de *Definitionsmacht*. La déconstruction des catégories de sexe n'est pas valable sur ce point, au contraire. Ces catégories sont mobilisées et servent de guide pour l'action, les femmes bénéficiant d'un traitement différencié de celui des hommes. Moins qu'une rupture, c'est donc une hybridation théorique qui s'observe : même si les références des militantes sont déconstructivistes, elles n'empêchent pas la prise en compte de rapports de domination homme/femme¹⁴. Ceci provoque cependant un certain malaise, visible dans les débats autour de l'emploi de la forme masculine pour parler de l'agresseur et féminine pour parler de la victime. La peur d'essentialiser les catégories homme/femme apparaît dans tous les textes publiés, les organisatrices du festival féministe annuel de Göttingen, allant jusqu'à féminiser le terme « agresseur » en 2012 :

« Souvent, féminiser le concept d'agresseur ne correspond pas à la réalité sociale et, de ce fait, la plupart des textes sur le concept de *Definitionsmacht* ne le font pas. Dans la plupart des cas de violences sexualisées, les agresseurs sont de sexe masculin et les victimes de sexe féminin. Pour ne pas exclure l'ensemble des possibilités, nous avons tout de même

¹³ La non-mixité réapparaît cependant ponctuellement à la fin des années 2000-début 2010 avec la création de nouveaux groupes non mixtes.

¹⁴ Pour plus d'information sur ces hybridations, voir mon article « Au-delà du conflit générationnel : la conciliation des approches matérialiste et *queer* dans le militantisme féministe de Göttingen », à paraître dans *Nouvelles Questions Féministes*.

féminisé dans ce texte, bien que nous ne fussions pas tou.te.s d'accord en réunion sur la question. » (Antifee, 2012)

S'il est important de préciser que ce texte a été publié indépendamment de tout cas pratique de dénonciation, il n'en reflète pas moins un éloignement des militantes des années 2000 de l'affirmation de leurs aînées selon laquelle « tout homme est un violeur potentiel ». Deux cadres de pensées sont mêlés de façon à prendre en compte une réalité statistique et structurelle tout en considérant l'ensemble des possibles. L'exigence de déconstruction des catégories de sexe interdisant de considérer les hommes comme des ennemis politiques, se pose alors la question de la cible de l'offensive politique. Cette perte d'ennemi peut être une piste expliquant que les féministes des années 2000 adoptent une stratégie de l'expertise et de la pédagogie qui ne fait pas appel à la « solidarité entre les femmes » mais cherche à se forger des outils féministes pour agir, outils utilisables par tout.e.s, quelque soit son identité de genre.

L'étude des dénonciations de viols dans la gauche radicale de Göttingen montre l'intérêt de cette entrée pour l'analyse du fonctionnement d'un groupe militant d'une part, et du militantisme féministe d'autre part. Les cas étudiés mettent en lumière une asymétrie manifeste des rapports de pouvoir, qui prend la forme du refus de reconnaître les violences sexuelles comme un problème politique révélateur des rapports de domination homme/femme, alors même que l'on a affaire à des milieux qui se veulent antisexistes. Mais ce sont aussi les résistances féministes à ces mécanismes qui ont été mises en relief ici, celles-ci évoluant nettement plus que les réactions auxquelles elles s'opposent. Cet article a montré à quel point cette évolution avait à voir avec les ressources mobilisables par les féministes lors de chaque dénonciation. Il a mis en évidence un tournant dans l'action des militantes de Göttingen, d'une stratégie de l'offensive en 1989 et 1995 à une stratégie de pédagogie, qui vise à dépersonnaliser les cas, en 2007. Ce changement correspond à l'arrivée d'une nouvelle génération qui hérite des savoirs de ses aînées tout en adoptant un cadre d'analyse très influencé par la théorie *queer* transmise à l'université. Or, c'est justement une hybridation de ces deux types de savoirs que l'on observe : une utilisation de l'outil du *Definitionsmacht* hérité de la génération militante des années 1990 et qui découle d'un cadre d'analyse qualifié ici de matérialiste, couplé à une approche déconstructiviste des catégories femme/homme qui interdit désormais de voir les hommes comme des ennemis politiques structurels (ce qui allait de soi durant les années 1990). Dès lors, rien ne sert d'être offensive, la pédagogie apparaît comme la meilleure stratégie pour lutter contre les violences sexuelles. Ces observations incitent à se pencher plus en détail sur le rapport des militantes aux théories féministes : à l'influence de la production universitaire, mais aussi à la production par les militantes elles-mêmes d'outils théoriques et pratiques tel que le *Definitionsmacht*.

01.11.2017

Références bibliographiques

ACHIN C., NAUDIER D., 2013 « L'agency en contexte : réflexions sur les processus d'émancipation des femmes dans la décennie 1970 en France », *Cahiers du genre*, 55 (2), p.109-130.

BERENI L., 2012 « Une nouvelle génération de chercheuses sur le genre. Réflexions à partir d'une expérience située », *Contretemps*, <http://www.contretemps.eu/une-nouvelle-generation-de-chercheuses-sur-le-genre-reflexions-a-partir-dune-experience-situee/>.

BERENI L., REVILLARD A., 2012 « Les femmes contestent. Genre, féminismes et mobilisations collectives », *Sociétés contemporaines*, 85 (1), p.5-15.

- BROWNMILLER S., 1975 *Against our Will: Men, Women, and Rape*, New York : Simon & Schuster.
- BUTLER J., 1990 *Gender Trouble. Feminism and the subversion of identity*, New-York: Routledge.
- CODACCIONI V., PUCCIO-DEN D., ROUSSEL V., 2015 « Les "bonnes formes" du procès à l'épreuve des mobilisations politiques. Présentation du dossier », *Droits et société*, 89 (1), p.9-15.
- DELLA PORTA D. 2010 « Mouvements sociaux et violence politique » dans CRETTEZ X., MUCHIELLI L., *Les violences politiques en Europe*, Paris : La Découverte.
- DUNÉZAT X., 2004 « Chômage et action collective : luttes dans la lutte. Mouvements de chômeurs et chômeuses de 1997-1998 en Bretagne et rapports sociaux de sexe », thèse de doctorat en sociologie soutenue à Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines.
- DURIEZ H., 2009 « Des féministes chez les libertaires : remue-ménage dans les foyers anarchistes » dans FILLIEULE O., ROUX P. (dir.), *Le sexe du militantisme*, Paris : Presses de Sciences Po, p.167-186.
- ESCHLE C., 2015 « Occupy Patriarchy! Feminism in and against Occupy Camps in Scotland », communication tenue à la conférence du Council for European Studies, à Paris.
- FILLIEULE O., 2006 *Police et Manifestants. Maintien de l'ordre et gestion des conflits*, Paris : Presses de Sciences Po.
- FILLIEULE O., ROUX P., 2009 *Le sexe du militantisme*, Paris : Presses de Sciences Po.
- GOEDEL K., 2010 *Vergewaltigung und sexuelle Nötigung. Untersuchung der Strafverfahrenswirklichkeit (Viol et contrainte sexuelle. Étude sur la réalité de la procédure pénale)*, Göttinger Studien zu den Kriminalwissenschaften, Göttingen : Universitätsverlag.
- MÖSER C., 2013 *Féminismes en traductions. Théories voyageuses et traductions culturelles*, Paris : Éditions des archives contemporaines.
- NEUNBURGER R., 2001 « Violences sexuelles intrafamiliales. De la dénonciation à l'énonciation », *Thérapie familiale*, 22 (1), p.39-50.
- PAGIS J., 2007 « Quand le genre entre en crise (politique)... Les effets biographiques du militantisme en Mai 68 », *Sociétés & Représentations*, 24 (2), p. 233-249.
- PURTSCHERT P., 2008 « Des réactions troublantes. La réception de *Trouble dans le genre* de Judith Butler dans le monde germanophone », *Sociétés Contemporaines*, 71 (3), p. 29-47.
- SCHÖTTLE M., MÜLLER U., 2004. « Lebenssituation, Sicherheit und Gesundheit von Frauen in Deutschland – Langfassung » (Conditions de vie, sécurité et santé des femmes en Allemagne – version longue), étude commandée par le ministre fédéral pour la famille, les seniors, les femmes et la jeunesse, <http://www.bmfsfj.de/RedaktionBMFSFJ/Abteilung4/Pdf-Anlagen/langfassung-studie-frauen-teileins,property=pdf,bereich=bmfsfj,sprache=de,rwb=true.pdf>.
- SCHWENDINGER J. R. & SCHWENDINGER H., 1974 « Rape Myths: In Legal, Theoretical, and Every-Day Practice », *Crime and Social Justice*, 1, p. 18-26.
- SOMMIER I., 2008 *La violence révolutionnaire*, Paris: Presses de Sciences Po.

STAGGENBORG S., 1998 « Social Movement Communities and Cycles of Protest. The Emergence and Maintenance of a Local Women's Movement », *Social Problems*, 45 (2), p.180-204.